

Programme :

Adresse :

CP / Ville :

Nom Acquéreur :

Adresse :

Nom Coacquéreur :

Adresse :

Offre Remise sur prix de vente

A l'occasion de la signature du présent contrat de réservation, le RESERVATAIRE bénéficie d'une réduction du prix de vente.

Bouygues Immobilier réduit le prix de vente du logement de

TVA incluse au taux actuel de 20%. L'application de cette offre est subordonnée à la signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

Par conséquent, la vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix de€ la réduction du prix de vente de€ soit un total de € TTC.

Prix susceptible d'ajustement en fonction du taux de TVA en vigueur à l'encaissement de chaque échéance de prix.

Il est indiqué qu'en cas de modification du taux de TVA applicable, le prix de vente sera le cas échéant modifié à la hausse ou à la baisse en fonction des textes applicables ; le prix de vente sera également modifié de l'incidence de tout impôt, taxe ou redevance qui, postérieurement à la date de signature des présentes, deviendrait applicable à l'opération. Ces dispositions s'appliqueront également à la vente en l'état futur d'achèvement et seront par conséquent reprises dans l'acte notarié.

Ce prix ne comprend pas les frais, droits et honoraires d'actes notariés, de publicité foncière et d'établissement du règlement de copropriété (des statuts de l'ASL) qui seront supportés par le CLIENT, ainsi que, le cas échéant, les frais se rapportant aux prêts et à toute mainlevée éventuelle.

Cette offre n'est pas cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours.

Il est convenu entre les parties que les dispositions du présent avenant prévalent sur les dispositions générales du contrat de réservation lorsqu'elles leur sont contraires.

Fait à ----- le __/__/

BOUYGUES IMMOBILIER

LE CLIENT

Précédé de la mention « lu et approuvé »